

Le Marpiniot

n° 2 / Octobre 2020



ACQUISITION D'UN FOURGON 9 PLACES

La municipalité a fait l'acquisition d'un fourgon neuf places.

Spacieux et confortable, le véhicule (d'occasion) a été acheté à Verdun (concessionnaire Renault) et sera notamment destiné au transport des personnes âgées et des enfants du centre de loisirs.

INSCRIPTIONS
pour les accueils de
loisirs sans hébergement
du mercredi après-midi et
petites vacances :
Informations et
conditions
en page 7

MARPENT



*L'initiative
en actions*



COLIS DES ANCIENS

Toute personne, âgée de 65 ans et plus, non inscrite sur les listes électorales, est invitée à se faire connaître en mairie **AVANT le 30 novembre** afin de recevoir le colis de fin d'année.
(se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

REPAS DES AÎNÉS, FOIRE D'OCTOBRE ET JOURNÉES DU PATRIMOINE

Compte-tenu des contraintes sanitaires (impossibilité d'accueillir 180 personnes en respectant les règles), le repas des aînés n'a pas eu lieu cette année, ni la foire d'octobre, ni les journées du patrimoine.

SOMMAIRE

Edito du maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 5
La jeunesse	Page 7
Cadre de vie	Page 8
Développement	Page 8
Les aînés	Page 9
Histoire et patrimoine	Page 10
Question des lecteurs	Page 10
Etat civil	Page 11
Tribune	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito

L'été marpentois s'est partagé comme bien souvent entre les moments de loisirs et les chantiers de travaux. Les moments de loisirs furent d'abord ceux des enfants du centre aéré de juillet sous la direction de Sabrina Carpentier et qui s'est achevé, pour les quatre-vingt-quatorze jeunes, par un voyage à PAIRI DAIZA et la Fête du centre.



L'été a vu l'installation d'un nouveau vestiaire au Stade du Bel Air et la mise en accessibilité du groupe scolaire, qui se terminera durant les vacances d'automne (installation de l'élèveur).

Nous remercions nos agents d'entretien qui ont adapté leurs dates de congés pour permettre le nettoyage des locaux et ceux des ateliers qui ont déployé de gros efforts pour les travaux de peinture extérieure (salle de sport, préaux).

L'été reste aussi la période qui cumule le plus d'incivilités. Si la pédagogie a son rôle à jouer, elle ne peut indéfiniment se substituer à l'insouciance, voire à l'inconscience de certains. Le maire a procédé à plusieurs rappels à l'ordre et mis fin aux aboiements incessants rue de la République, dressé un PV pour tapage nocturne et a fait procéder, par le propriétaire, au bilan comportemental d'un chien mordeur.

Cette situation n'est pas propre à la commune.

Interrogé fin juillet par BFM TV, j'ai eu l'occasion de regretter le laxisme pénal qui règne dans notre pays, entraînant le sentiment d'impunité des auteurs de troubles.

Le nécessaire sursaut de notre système judiciaire pour enrayer le délitement de notre cohésion sociale est devenu une urgence.

Votre maire,

Jean-Marie Allain

Directeur de publication
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction
Ludovic DAMIENS

Couverture Photo
Mélania BERTINCHAMPS

Impression et tirage
Imprimerie Roué Jeumont,
1300 exemplaires

Distribution
Les élus

Prochaine parution
Janvier 2021

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30
Le samedi de 11h à 12h

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -
Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -
Mme Angélique CROIX, déléguée au
logement, assure sa permanence
SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Kids Athlétisme organisé par MSL, compétition ESA59 inscrite à la FFA regroupant Maubeuge, Leval, Aulnoye-Aymeries, Ferrière-la-Grande et Marpent (44 enfants)
2. Elagage des arbres du Parc Barbusse
3. Marquage en jaune des interdictions de stationner
4. Peinture des cours et préaux du Groupe Scolaire
5. Installation d'un tourniquet au Parc Barbusse
6. Calorifugeage de la centrale de traitement d'air de l'auditorium (économies d'énergies)
7. Mise en peinture du Kiosque



MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque
(horaires temporaires)

Mercredi 15h-17h
Samedi 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de l'espace multimédia

Ouvert au public le Mardi 14h-16h
et le Mercredi 17h30-18h30

Réservé aux élèves inscrits à l'aide aux
devoirs et aux enfants de plus de 11 ans :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 17h30 à 18h30

*Dans la limite des places disponibles
(16 postes informatiques)*

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 14h - 16h30
Mardi 9h-12h
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h / 14h - 16h30
Vendredi 9h-12h
Samedi 9h-12h

*Relève du courrier à 15h30,
11h30 le Samedi*

8. Nouveaux vestiaires du stade du Bel Air 9. Accueil centre de loisirs dans le respect du protocole sanitaire Covid-19
 10. Tournoi d'échecs organisé par le Malbodium Chess-Club 11. Trottoirs de la rue Georges Delmotte réalisés par la CAMVS
 12. Aménagement du restaurant scolaire dans le cadre du protocole sanitaire Covid-19
 13. Rentrée des classes 14. ACM permanent du mercredi : Sortie au parc Barbusse



8



9



10



11



12



13



14

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h0 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires d'été (2/05 au 31/10)
 du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)
 du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi

Veiller à rentrer vos contenants après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53 41 (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11 81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
 Par email : dechetsverts@gessa.fr



Actualités

INCIVILITÉS

Le changement de propriétaire du Dolce Palace, devenu le Cristal Palace, a entraîné une aggravation des nuisances : rodéos automobiles, feux d'artifice, bagarres...



Pour contrer les rodéos rue de l'Industrie, nous avons disposé des plots béton et avons installé des ralentisseurs dits « coussins berlinois ».

Pour les feux d'artifice, la propriétaire a été convoquée devant les élus pour lui rappeler les règles : les feux d'artifice familiaux sont certes possibles en France sans autorisation municipale (on peut le regretter mais c'est ainsi) mais restent soumis aux règles du tapage nocturne (après 22 h).

Le maire a, pour cette raison, verbalisé l'auteur du feu d'artifice du 30 août à 3 h du matin (l'amende judiciaire est de 450 €) et demandé à la propriétaire de passer un contrat avec une société de sécurité (ce qui a été fait), présente de 22 h à 4 h du matin.

Une réunion a été organisée avec la propriétaire, puis les riverains suite à une rixe. Cette rencontre a permis d'établir un plan d'actions reprenant l'ensemble des engagements demandés à la propriétaire (déplacement du parking, éclairage extérieur supplémentaire, vidéo-surveillance, limiteur acoustique, etc...) avec un délai de réalisation.

Une évaluation sera faite fin novembre avec les riverains. Si les nuisances perdurent, la fermeture de l'établissement sera imposée à 22 h ou 23 h. Si ce plan d'actions ne s'avérait pas efficace, un arrêté municipal serait alors pris pour décréter l'interdiction des repas et des rassemblements festifs.

UNE VISITE HORS DU COMMUN

Pour demander la libération des prisonniers politiques russes, le journaliste Kasakh, Ramazan Eserguepov, soutenu par « Reporters Sans Frontières » s'est lancé dans une longue marche qui le mènera de Paris à Moscou, en passant par Bruxelles, Bonn, Poznan, Varsovie, Kiev, Minsk, Vilnius, Riga et St Pétersbourg.

Comment ne pas être en admiration devant cet homme tout d'abord pour la cause qu'il mène mais aussi pour l'exploit physique qu'il est train d'accomplir, s'aidant à marcher avec sa canne et les risques qu'il prend ?

En 2017 en effet, ce célèbre défenseur des Droits de l'Homme, qui a passé trois années en prison dans son pays, avait été poignardé au Kazakhstan, alors qu'il devait rencontrer des diplomates européens pour défendre la cause de son homologue emprisonné Janbolat Mamaï.

Le 17 août, Ramazan Eserguepov était de passage à Marpent où le maire l'a accueilli et signé la pétition pour la libération des prisonniers politiques qu'il souhaite remettre à Vladimir Poutine, aux députés de la Douma et aux représentants des organisations citoyennes de la Fédération de Russie.



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, Contactez le 03 59 73 14 00 ou directement à l'UTPAS résidence Jean Mossay boulevard Pasteur BP 90243 - Cedex 59607 Maubeuge

VIE ÉCONOMIQUE

Le nouveau CABINET VÉTÉRINAIRE du docteur AMANDINE HUCHETTE-FOUQUET situé au 4-6 rue Roger Salengro est ouvert. La municipalité félicite Madame Huchette-Fouquet pour le rapprochement du cabinet vers le centre-bourg et de la remarquable réhabilitation de ce bâtiment.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION A MARPENT : ROCK IN PROGRESS



Elle s'adresse à tous ceux qui aiment la musique. Vous avez entre 7 et 77 ans et désirez de vous initier à la pratique instrumentale sans passer par le solfège ? Vous êtes musicien débutant ou confirmé, vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner en guitare, basse, batterie, chant ?

Nous vous proposons des cours individuels ou collectifs, mais aussi pour les plus expérimentés la possibilité de jouer en groupe.

Actuellement, 3 groupes sont constitués, et il reste des places dans chacun de ces groupes (guitare, basse, batterie), ainsi que dans les cours de guitare en collectif. Les cours et répétitions ont lieu chaque mardi et jeudi entre 17 h et 21h30 à l'ancienne école des filles de Marpent.

Plus de détails sur la page Facebook ROCK IN PROGRESS MARPENT

Si vous souhaitez vous inscrire, ou venir assister à un cours :

Téléphone : 0327394064 ou 0658275700 Email : assorockinprog@gmail.com

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Le tarif de cantine sur la base d'un prix unique est baissé à 2,90 €uros pour les élèves de maternelle et de primaire.

Pour les enfants des familles extérieures à Marpent 4€uros. Pour les enseignants, le tarif de 3,50 €uros reste inchangé.

Cette tarification a pris effet à compter du 1er octobre de manière à permettre aux familles de reporter les inscriptions de l'année scolaire 2019/2020 non utilisées en raison du confinement.



ORGANISER UN VIDE-MAISON

Un particulier est autorisé à effectuer une vente au déballage à son domicile. Cela peut s'appeler un vide-maison, vide-appartement, vide-garage, vide-dressing, ...

Pour le bon déroulement de cette activité, nous vous rappelons une règle préalable à respecter :

Un vide-maison relève de la législation de la vente au déballage. Vous devez donc, en tout premier lieu, déclarer par lettre votre vente au déballage à la mairie au minimum 15 jours avant la date prévue.

Cette demande doit-être accompagnée d'une pièce d'identité.

Attention, faute de cette déclaration préalable, vous risquez une amende de 15 000 €.



PERMANENCE DU CLIC

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30

Téléphone : 03 27 56 16 44

PERMANENCE «QUE CHOISIR»

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

Dans un premier temps, prise de contact par courrier ou par mail :

UFC Que choisir, Maison des Associations,
13 rue du progrès, 59600 Maubeuge
contact@avesnois.ufcquechoisir.fr

Dans un second temps, une rencontre sur rendez-vous est possible lors de la permanence du
Mardi de 15h30 à 17h30 à la médiathèque

Renseignements : 06 47 49 53 81

EXACODE

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

Passez l'examen du code de la route à la médiathèque avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr et réservez votre séance !



LA JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE JUILLET

Malgré les circonstances très particulières liées au Covid-19, La municipalité a tenu à maintenir les centres de loisirs qui ont accueilli près de 100 enfants âgés de 3 à 16 ans.

Les animateurs ont redoublé de créativité et d'imagination pour divertir petits et grands durant tout le mois de juillet.

Au programme : piscine, poney, activités créatives, camping à Signy-le-Petit pour les plus grands en passant par la découverte de nouvelles activités sportives comme le Disc Golf.



Cette année, pour le traditionnel voyage, c'est à Pairi Daiza que tout ce petit monde est allé à la découverte de la nature et des animaux.

Pour la clôture de ce mois d'amusement, c'est dans la cour de l'école primaire que familles et amis ont été accueillis pour assister aux spectacles de danse préparé par les enfants.

INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DU MERCREDI

MARPENT
L'ambition de la jeunesse



Les dossiers d'inscription pour
l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
« les Marpinieux »
(3 - 6 ans)
du Mercredi après-midi
et petites vacances
(tousaint, Noël, hiver, printemps)
de 13h30/17h30
à la maison de la Petite Enfance
sont disponibles en mairie.
(Attention : les places sont limitées.)

Tarifs : 70€ : familles non allocataires, 53€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 42€ à partir du 2ème enfant, 42€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 600€, 31€ : pour les familles inscrites au CCAS.
Majoration de 50% pour les enfants n'habitants pas Marpent.

Thème de cette année :
« Bien dans mon corps grâce au jeu »



MARPENT
L'ambition de la jeunesse



Les dossiers
d'inscription pour
l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
(6 - 16 ans)
du Mercredi après-midi
et petites vacances
(tousaint, Noël, hiver, printemps)
de 13h30/17h30
à la médiathèque l'Oiseau-Lyre
sont disponibles en mairie.
(Attention : les places sont limitées.)

Tarifs :
70€ : familles non allocataires,
53€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 42€ à partir du 2ème enfant,
42€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 600€
31€ : pour les familles inscrites au CCAS.
Majoration de 50% pour les enfants n'habitants pas Marpent.





CADRE DE VIE

MISE EN ACCESSIBILITÉ DU GROUPE SCOLAIRE

Le chantier le plus conséquent de cet été a concerné la mise en accessibilité du groupe scolaire par l'intervention de plusieurs corps de métiers qui se sont succédés, voire se superposer, dans un planning des plus serrés afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles le jour de la rentrée.

Ces travaux, d'un montant de plus de 300 000 €uros TTC, représentent une partie importante du budget communal 2020 et seront achevés au cours des vacances d'automne par la pose de l'élévateur ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures.



DEVELOPPEMENT



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les riverains de la quasi-totalité des rues de la commune ne cessent d'observer des vitesses excessives et réclament unanimement la mise en place de dispositifs visant les conducteurs à « lever le pied ».

Après l'installation de ralentisseurs dans la rue de l'Industrie, ce sont deux STOPS qui ont été implantés dans la rue Victor Hugo au droit de la rue Albert Camus dans le sens Marpent >>> Recquignies et au niveau de la rue Delbreil, dans le sens de circulation opposé.

Un autre STOP a été installé au bas de la rue du Long Fossé afin, notamment, de sécuriser le passage piéton, déplacé il y a quelques semaines, car situé trop près du giratoire.

La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) a positionné un radar pédagogique dans la rue Jean-Marie Carion dans le cadre d'une étude qui permettra de travailler sur l'aménagement de cette voie visant à y réduire drastiquement la vitesse.

D'autres actions, ayant pour objectif commun la sécurisation des déplacements au sein de la commune, sont en cours d'analyse. Chacun voudrait voir aboutir ces projets dans les délais les plus réduits possibles mais les trois acteurs-gestionnaires du réseau routier communal (Département, CAMVS et commune) se doivent de travailler ensemble en intégrant les contraintes financières, normatives et législatives, parfois bien différentes.





LES AINÉS

BRIGADE VERMEIL : un exemple d'action sur la commune

Nous avons été alertés fin mai sur la situation d'un Marpentois octogénaire esseulé et mentalement désorienté, mendiant de la nourriture au porte-à-porte et sans aucun contact avec ses enfants.

Le maire a saisi le Procureur pour qu'une enquête sociale soit lancée en vue d'une mise sous tutelle.

Une Allocation Personnalisée d'Autonomie d'urgence a été mise en place par l'infirmière du RGSA (Réseau Gériatrique Sambre Avesnois), l'infirmière de l'association « MAIA » prenant le relais pour le suivi.

L'assistante sociale a étudié tous les documents administratifs trouvés à son domicile et la commune, via Mme Alda Delplanche, adjointe déléguée aux personnes vulnérables, et a mis en place le portage de repas à domicile.

Ces repas sont payés par la commune. Cette personne disposant de ressources suffisantes, les sommes avancées seront récupérées lorsque la tutelle sera mise en place.

Notre enquête auprès des banques du secteur nous a permis de retrouver un compte à son nom mais clôturé depuis deux ans.

Le maire et Mme Delplanche se sont rapprochés d'Humanis Malakoff pour établir un dossier de demande d'aide afin de régler les factures impayées.

Un mandataire judiciaire doit être nommé pour nous aider dans la démarche.



Participant à la Brigade Vermeil :
Angélique Croix, Alda Delplanche,
Pascal Delplanche, Stéphanie
Mouchart, Monique Nicol, Nacéra
Taourirt, Alexandre Valin



SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, proposée par le Comité départemental du Nord, la municipalité a organisé le samedi 10 octobre une marche d'une durée de 45 minutes. Le départ a été donné au kiosque à 14h direction les friches d' HK PORTER, traversée du bois vers les Marpiniaux et retour par le chemin du halage jusqu'au kiosque.

A l'arrivée, les marcheurs étaient attendus avec une tasse de café ou un verre de cidre et un morceau de cake.

Pour celles et ceux qui n'avaient pas de vêtements bleus, la brigade vermeil avait confectionné des ponchos.

NOUVEAU

REPAS POUR NOS

AINÉS

Nous proposons à nos aînés de passer un moment agréable avec des personnes de leur génération autour d'un repas convivial.

La municipalité organise à la salle des fêtes des repas pour les personnes à partir de 80 ans au prix de 2,90 euros. Le menu sera composé d'une entrée, d'un plat, de fromages et d'un dessert (boissons en supplément)

Les prochaines dates :
10/11, 8/12, 12/01,
09/02, 09/03, 13/04
11/05, 08/06.

Possibilité de transport pour les
personnes à mobilité réduite

Réservation en mairie
au 03 27 39 63 41





HISTOIRE ET PATRIMOINE

UNE PLAQUE COMMEMORATIVE SORTIE DE L'OUBLI

Lors de l'exposition 39/45 organisée en 2019 par M. Jean-François Belleval, le maire informe ce dernier de l'existence d'une plaque en marbre dans le mur de l'entreprise MCH rue Barbusse, honorant la mémoire des salariés de Baume-Marpent, victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Compte-tenu de cet emplacement, l'existence de cette plaque était tombée dans l'oubli et les noms des victimes devenus illisibles. Aussi, avec l'accord de l'entreprise MCH, le maire et M. Belleval conviennent-ils de la délocaliser et de lui rendre un aspect digne. Très lourde et néanmoins fragile, son déplacement vers les ateliers municipaux par les agents communaux a nécessité beaucoup de précautions.



M. Philippe Draux, notre menuisier, a installé cette plaque sur un socle en bois d'iroko et repeint avec précision les noms des victimes.

Cette plaque commémorative est désormais installée à l'entrée du Parc Barbusse, ancien parking de Baume-Marpent.

Nous avons voulu, au travers de cette action « désenfouir » le souvenir de ces disparus, partie intégrante de l'histoire communale, et leur rendre un hommage digne de ce nom.

Ce nouveau lieu de mémoire s'inscrira désormais dans le parcours du défilé lors de la cérémonie du 8 mai



QUESTION DES LECTEURS

Un lecteur nous demande des précisions sur les raisons de notre nouvelle formule et le choix du nom du journal.



Le changement de formule correspond à l'arrivée d'une nouvelle équipe et à notre souhait de proposer aux Marpentoises et Marpentois un document plus agréable sur la forme.

Cette solution a été adoptée suite à une étude comparative des coûts. L'impression interne revient à 488,80 € TTC (papier, tirage copieur, coût salarial de notre agent) sans compter la location du copieur et les pertes de temps en mairie (l'impression du bulletin fait chauffer le copieur qui tombe en panne fréquemment).

L'impression chez un imprimeur revient à 647,92 € TTC pour le même nombre de pages et d'exemplaires. Le léger surcoût va disparaître avec une parution plus espacée (4 numéros / an au lieu de 5).

Quant au choix du nom, « le Marpinot », il s'agit d'un dérivé lexical créé à partir des « Marpiniaux » (lieu-dit de la commune correspondant aux marais entre Boussois et Marpent), comme nous l'avons fait avec les « Marpinieux » (Maison de la Petite Enfance).

Merci aux lectrices et lecteurs pour les retours encourageants que nous avons reçus.



HOMMAGE

Nous avons appris le décès de M. Victor Vanoppen. Décoré de la Médaille d'Honneur de la ville de Marpent, Monsieur Vanoppen avait résidé à la Cité Klein avant de rejoindre l'EHPAD Samara. Nous garderons un souvenir ému de l'un des derniers survivants des déportés du Train de Loos, le dernier convoi parti de France vers les camps de la mort.



ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

DRIGUET Ethan, 20/02/2020	DECAIX Gabriel, 15/07/2020
FAGES Augustine, 20/06/2020	RIBIERE Link, 25/07/2020
DE WINTER Joy, 22/06/2020	BAUCOURT Elio, 01/08/2020
HORGNIES Jude, 26/06/2020	POTY Ziah, 25/08/2020
ETOGO Aïden, 11/07/2020	CROIX Ambre, 07/09/2020

Mariages :

GALIEN Marie-Line & RIZZI Pascal
Le 3 octobre 2020



TRIBUNE

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,
Le lendemain des élections municipales, M Cesselli, s'appuyant sur les suffrages des 25 % des électeurs inscrits ayant voté pour lui, déposait un recours auprès du Tribunal Administratif pour faire annuler les élections, accusant la liste victorieuse d'irrégularités.
Le reproche essentiel portait sur l'utilisation du « M » stylisé de « Marpent Passionnément » sur des supports municipaux comme le sac du colis des anciens, comme cela se fait depuis vingt ans.
Le tribunal vient de rejeter le recours de M. Cesselli, considérant que la confusion qu'aurait créée la lettre « M » n'avait pas porté atteinte à la sincérité du scrutin.
Le plus désolant dans sa démarche, ce sont les termes utilisés à l'encontre du maire, accusé, au travers du colis des anciens (décoré du fameux « M »), d'avoir détourné de l'argent public à des fins personnelles.
Compte-tenu de la mise en cause de son intégrité et du préjudice moral, le maire a déposé plainte pour dénonciation calomnieuse et s'est constitué partie civile auprès du Tribunal Grande Instance.

Groupe de l'opposition Ensemble pour Marpent



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,
Nous prenons acte de la décision du tribunal administratif concernant notre recours et ne ferons pas appel de cette décision. Nous sommes heureux que des commissions de travail soient mises en place. Ce mode nouveau de fonctionnement est celui que nous avons retenu dans notre programme. Nous apporterons lors de ces rencontres notre contribution pour le bien de la commune tout en restant attentif à vos remarques.
Jeunesse : M. CESSELLI Ludovic, Finance : M. BLOMME Vincent, Développement : M. MARECHAL Frédéric, Cadre de vie : M. MARECHAL Frédéric, Appels d'offres : M. MARECHAL Frédéric, CCAS : Mme MOUCHART Stéphanie, Evénementielle : Mme MOUCHART Stéphanie, Personnes vulnérables : Mme MOUCHART Stéphanie.
Si vous désirez que nous intervenions sur une de ces thématiques, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous restons à l'écoute de toutes et de tous. Continuez à nous suivre sur notre Facebook "Ensemble pour Marpent"
Tél : 07 67 10 16 15
Mail : ensemblepourmarpent@gmail.com
Vous pouvez y indiquer la personne avec laquelle vous voulez être mise en relation.

L'Agenda

SAMEDI 7 NOVEMBRE

BAL COSTUMÉ ORGANISÉ
PAR LE COMITÉ DES ANCIENS

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

TOURNOI D'ÉCHEC ORGANISÉ
PAR LE MALBODIUM CHESS CLUB

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DU COLIS DES
ANCIENS - SALLE DES FÊTES

**DU LUNDI 9 NOVEMBRE
AU VENDREDI 4 DÉCEMBRE**

EXPOSITION AMLC
A LA MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

REPAS DE SAINT-ÉLOI
DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

LOTO DU FOOTBALL-CLUB

MARDI 10 NOVEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ
PAR LES AMIS DU MOULIN

JEUDI 31 DÉCEMBRE

REPAS DE LA SAINT-SYLVESTRE
ORGANISÉ PAR L'AMICALE
DU PERSONNEL COMMUNAL

**MERCREDI 11 NOVEMBRE
- 10H45 -**

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
AVEC LA PARTICIPATION DES ENFANTS DES
ÉCOLES ET L'HARMONIE COMMUNALE

MARDI 8 DÉCEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 9 JANVIER

CÉRÉMONIE DES
VOEUX DU MAIRE

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

CONCERT DE SAINTE CÉCILE
PAR L'HARMONIE COMMUNALE

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

NOËL DU FOOTBALL-CLUB

MARDI 12 JANVIER

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE DES FÊTES



Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires

Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>